

VILLE DE PONTARLIER

REGION BOURGOGNE – FRANCHE-COMTE

DEPARTEMENT DU DOUBS

ARRONDISSEMENT DE PONTARLIER

CANTON DE PONTARLIER

Extrait Du Registre des Arrêtés du Maire

Objet : JUSTICE ET POLICE – Circulation – Interdiction de circulation chemin des Carrières du 3 au 10 octobre 2025.

LE MAIRE DE LA VILLE DE PONTARLIER,

VU le Code Général des Collectivités territoriales et notamment les articles L 2213-1 à L 2213-6,

VU le Code de la Route,

VU la demande de la DEA afin d'interdire la circulation, chemin des Carrières, pour des travaux sur un regard d'eau potable du vendredi 3 au vendredi 10 octobre 2025,

CONSIDERANT qu'il appartient à l'Autorité Municipale d'assurer la sécurité, la commodité de la circulation et le maintien du bon ordre,

ARRETE

ARTICLE 1 – Interdiction de circulation

Du vendredi 3 octobre 2025, 7 h 30 au vendredi 10 octobre 2025, 18 h 00, la circulation sera interdite à tout véhicule :

- Chemin des Carrières.

Les véhicules se dirigeant vers l'entreprise Haut-Doubs Recyclage seront déviés par le chemin de la chapelle puis le chemin de la Fauconnière.

ARTICLE 2 –

Les panneaux de signalisation qui découlent du présent arrêté seront mis en place par les agents de la DEA.

.../...

ARTICLE 3 –

Monsieur le Directeur Général des Services, Monsieur le Commandant de Police, ses agents, Messieurs les agents de la Police Municipale et tous agents assermentés sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché.

Pontarlier, le 2 octobre 2025

Pour le Maire et par délégation,
Le conseiller municipal délégué à la
Citoyenneté,

Romuald VIVOT

1 ex. Dos. Arrêtés
1 ex. Police Municipale
1 ex. Police
1 ex. DVEP
1 ex. DEA
1 ex. Pôle Citoyenneté

